

Êtes-vous une start-up, une PME établie ou une grande entreprise dans le secteur du solaire hors réseau ?

Participez au concours de business plan ROGEAP pour les entreprises solaires innovantes

Rejoignez le **projet régional d'accès à l'électricité hors réseau (ROGEAP)** pour fournir des solutions hors réseau et atteindre un accès universel à des services électriques durables d'ici 2030.

À PROPOS DE ROGEAPPFM

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) met en place une Facilité d'appui à l'entrepreneuriat du secteur privé (ESF) et une Facilité de soutien financier (FSF) dans le cadre du Projet régional d'accès à l'électricité hors réseau (ROGEAP). ROGEAP est financé par la Banque mondiale, le Fonds pour les technologies propres (CTF) et la Direction générale de la coopération internationale (DGIS) du gouvernement néerlandais. Le ROGEAP est mis en œuvre par la CEDEAO et la Banque ouest-africaine de développement (BOAD).

L'objectif de ROGEAP est d'augmenter l'accès aux services électriques durables dans les douze pays membres de la CEDEAO et sept pays sahéliens (à savoir le Cameroun, le Tchad, la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Burkina Faso et la République centrafricaine).

ROGEAP améliorera l'accès à l'énergie durable en construisant un marché régional pour les produits solaires hors réseau et en soutenant les différentes parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur.













À PROPOS DU CONCOURS:

Les PME autonomes du solaire qui promettent et innovent des plans d'affaires peuvent, grâce au concours de plan d'affaires, obtenir un bootcamp d'une semaine, la participation et le pitching au forum régional de l'ESEF et des subventions pouvant aller jusqu'à 5000 \$.

Dans le cadre du programme, dans les volets 1C et 1D, les PME autonomes du secteur de l'énergie solaire qui ont un plan d'affaires prometteur peuvent également avoir accès à des mécanismes de subvention pouvant aller jusqu'à 25 000 \$ pour les entreprises en démarrage et jusqu'à 250 000 \$ pour l'expansion des PME existantes.

Objectifs du concours de plans d'affaires

L'objectif global est de stimuler un marché durable hors réseau dans les pays du projet en soutenant des idées commerciales uniques et innovantes dans le secteur solaire.

Les objectifs du concours de plans d'affaires sont :

- Stimuler le développement de l'innovation au sein des petites et moyennes entreprises (PME) du secteur de l'électrification hors réseau
- Faciliter l'accès à d'autres programmes de soutien financier et technique provenant de ROGEAP ou d'investissements ultérieurs.
- Promouvoir et soutenir les PME durables, sensibles aux questions de genre, sociales et environnementales dans le secteur du solaire hors réseau.
- Encourager les entrepreneurs, startups et innovateurs à développer des solutions innovantes pour l'électrification hors réseau qui peuvent répondre aux besoins énergétiques des communautés éloignées ou mal desservies.
- Identifier et présenter des idées et des initiatives commerciales prometteuses qui ont le potentiel d'avoir un impact significatif sur l'électrification hors réseau, que ce soit par l'innovation technologique, l'innovation du modèle commercial ou les deux.
- Fournir aux participants des opportunités de bootcamp pour le renforcement des capacités, le mentorat et le réseautage afin de renforcer leurs compétences entrepreneuriales, d'affiner leurs modèles commerciaux et d'améliorer leurs chances de succès
- Faciliter la collaboration et les partenariats entre entrepreneurs, investisseurs, décideurs politiques et autres parties prenantes dans l'écosystème de l'électrification hors réseau.
- Attirer des investissements et des financements pour les projets d'électrification hors réseau en présentant des opportunités d'investissement viables et en mettant en relation les entrepreneurs avec des investisseurs potentiels, y compris des capital-risqueurs, des investisseurs d'impact et des institutions de financement du développement.











ÉTAPES D'APPLICATION

- Visitez https://rogeappfm.com/business-plan-competition/ and Consultez le processus et les conditions d'éligibilité.
- S'inscrire via le formulaire de candidature au concours de plan d'affaires sur le site web
- Les candidats retenus sont invités à soumettre une proposition complète et un pitch
- Les entreprises qui répondent aux exigences techniques et financières seront invitées à un bootcamp.
- Les participants ayant réussi seront soutenus pour présenter lors du Forum régional sur l'énergie durable de la CEDEAO (ESEF) en Côte d'Ivoire

CARACTÉRISTIQUES ET FORMAT DU CONCOURS DE PLAN D'AFFAIRES

Tableau: Lignes directrices pour la mise en œuvre du concours de plans d'affaires ROGEAP

Critères d'éligibilité

- Étape 1 ou 2 Solaire autonome PME (voir annexe 2 pour les critères d'étape des PME).
- Propriétaire d'entreprise qui est citoyen d'un pays ROGEAP ou qui possède une entreprise enregistrée localement .
- Les candidats doivent être des entrepreneurs et/ou des PME de pays éligibles au programme ROGEAP.
- Présenter un plan d'affaires pour se lancer dans le secteur solaire hors réseau.
- Entreprise enregistrée localement dans les pays ROGEAP éligibles.
- Pas de lien direct vers les activités de la liste d'exclusion de la BOAD (voir annexe 1)
- Doit être prêt à se conformer aux garanties environnementales et sociales
- Être prêt à rendre compte de la performance pendant la période de phase du projet ROGEAP

Prix

Phase 1 : un bootcamp régional d'une semaine

Phase 2: Paquet d'assistance technique

Phase 3 : Les prix seront attribués lors du concours de plans d'affaires :

1er prix : 5 000 \$

Autre prix : 2 500 \$ (5 lauréats)

Prix supplémentaire d'égalisation décerné à la meilleure femme chef de file : 4 000 \$

Critères de sélection

 Contribuer aux politiques nationales d'énergie solaire et renouvelable hors réseau, en adoptant des normes de qualité régionales et des cadres d'assurance qualité pour les systèmes solaires autonomes.











- Démontrer les considérations de genre, l'impact ou l'intégration.
- Création d'emplois sur des marchés difficiles.
- Approche innovante
- Dégager une opportunité de marché
- Modèle d'affaires réalisable
- Évolutif avec un potentiel de croissance réaliste
- Avoir une équipe pas un solopreneur
- L'entreprise est financièrement viable
- Conformité de certification
- D'autres considérations telles que l'équilibre du portefeuille, la géographie, la technologie, les modèles commerciaux, etc. seront prises en compte

Calendrier de décaissement

Un seul versement par virement bancaire sur un compte bancaire de la PME bénéficiaire pour les gagnants de la phase 3.

Plusieurs récompenses sont-elles possibles

- Maximum un prix par PME dans ROGEAP
- Les PME non récompensées peuvent à nouveau participer à un prochain concours.
- Les gagnants peuvent participer à d'autres programmes de subventions, de financement et de soutien technique de ROGEAP et sont même invités à le faire.

PAYS ÉLIGIBLES

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Tchad, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sierra Leone.

CHRONOLOGIE DE CANDIDATURE AU CONCOURS:

1er - 17 août 2025 ?

DATE DU WEBINAIRE:

Webinaire d'orientation BP Anglophone, vendredi 8 août 2025 (10:00 GMT) Webinaire d'orientation francophone BP, vendredi 8 août 2025 (10:00 GMT)

POSTULEZ ICI: https://rogeappfm.com/business-plan-competition/

CONTACT:/info@rogeappfm.com











UTILISATION ÉLIGIBLE DES FONDS

Aucune condition d'utilisation n'est associée à la subvention reçue, sauf qu'elle doit être utilisée dans le but d'étendre l'offre du marché solaire hors réseau. après le décaissement, la déclaration pour la surveillance de l'impact reste requise.

- Inventaire (stock à écouler) ou échantillons de produits : les systèmes solaires hors réseau (lanternes & SHS) sont des produits d'une capacité de 350 Wp ou moins et homologués VeraSol ou la norme IEC/TS 62257-9-8 adoptée par la CEDEAO.
- Matériel et petit équipement (ordinateurs, téléphones, paiement à l'utilisation, etc.)
- Logiciels (comptabilité, paiement à l'utilisation, etc.)
- Salaires du personnel lié au projet et honoraires des consultants (<30% du budget)
- Certification, droits d'auteur, brevets et autres permis
- Communication de sensibilisation des consommateurs et coûts de marketing, ventes et distribution pour promouvoir la technologie, le produit ou le service
- Autres dépenses directement liées à l'exécution du projet et approuvées par le CI (<20% du budget)
- Etudes d'entrée/de faisabilité, conseil juridique sur l'entrée, accompagnement fiscal

UTILISATION INÉLIGIBLE DES FONDS ROGEAP

- Éléments déjà financés par une autre subvention, un programme ou une institution
- Frais bancaires et de change, pertes, frais et pénalités
- Paiements en espèces
- D'autres restrictions de la Banque mondiale s'appliquent











